

Fiche formation

Intitulé de l'action : **Maintien et Actualisation des Connaissances des Agent Cynophile en Sécurité Privée.**

Public concerné, nombre,	Tous publics titulaires d'une carte professionnelle APS
Prérequis, modalités d'accès	<p>Conditions d'entrée et prérequis nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir parler, lire et écrire le Français. Tests écrits niveau B1. • Être titulaire de la carte professionnelle délivrée par le CNAPS comprenant la spécialité cynophile. <p>A retenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide à la constitution des dossiers d'inscription. • 06 stagiaires minimum et 12 Stagiaires maximum • Formation accessible au PSH sur avis médical • Délais d'accès (limite d'inscription) • Si la carte professionnelle est expirée, une demande d'autorisation préalable est à solliciter auprès du CNAPS. Dossier remis au stagiaire par l'organisme de formation • Chien pure race autorisé au mordant mentionné sur la carte professionnelle CNAPS de l'agent • La réglementation impose un MAC par chien si l'agent dispose de plusieurs compagnons sur sa carte professionnelle. • Durée de validité de la certification : 05 ans puis soumise à recyclage • Pas d'examen – Evaluations de niveau.
Présentation générale (problématique, intérêt)	<ul style="list-style-type: none"> • Le MAC CYNO permet de se maintenir à jour des dernières réglementations et de revoir la législation en vigueur pour mener à bien les missions confiées. Il permet également de maintenir le niveau binôme maître/chien sur le terrain par des exercices pratiques sur ring.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Réglementation : Arrêté du 27/02/2017 relatif à la formation continue des Agents de Sécurité. Il définit pour chaque activité privée de sécurité relevant du titre 1er du livre VI du code de la sécurité intérieure, le contenu, la durée et les modalités d'organisation du stage de maintien et d'actualisation des compétences, mentionnés à l'article R.625-8 du CSI, nécessaires pour le renouvellement de la carte professionnelle. Ce stage doit être réalisé dans les 24 mois avant l'échéance de validité de la carte professionnelle. • Permettre le maintien ou l'évolution dans l'emploi, • Contribuer au développement économique et culturel et à la promotion sociale des salariés, • Contribuer à la sécurisation des parcours professionnels. • Obtenir le renouvellement de sa carte professionnelle auprès du CNAPS.

Contenu de la formation

- **Programme de formation :**
 - Gestes élémentaires de premiers secours (7 heures - Recyclage SST)
Intervenir face à une situation d'accident
 - Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité (7 heures) :
Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle
 - Compétences opérationnelles spécifiques (13 heures)
Comprendre et prévenir les risques terroristes
 - Connaissance générale du chien: (4 heures)
 - Obéissance et sociabilité : (7 heures dont 6 heures pratique)
 - Maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense : (7 heures dont 6 heures pratique)
 - Détection de personnes et d'objets dangereux (7 heures dont 6 heures pratique)
- **Préconisation :** Réalisation du MAC APS et MAC SST avant le MAC CYNO.

Modalités pédagogiques

Moyens pédagogiques :

- Une équipe expérimentée.
- L'animation de la formation est réalisée par des formateurs spécialistes du domaine de la sécurité, et titulaires des attestations et certificats nécessaires à la réalisation des formations.
- L'animation de la formation est effectuée en totale conformité avec le référentiel pédagogique de l'organisme certificateur délivrant ce diplôme.
- La lisibilité de la formation est appliquée à travers un référentiel de formation détaillé et précis.

Outils pédagogiques

- Salle de cours équipées et dédiées à cette formation :
 - Tableaux, vidéoprojecteurs disponibles dans toutes les salles
 - Réseau informatique accessible dans toutes les salles de l'établissement (connexion internet haut débit), salle informatique, bâtiments et matériel conforme à la réglementation (CNAPS)
- Matériels et installations spécifiques :
 - Matériel SST : Mannequins, défibrillateur automatique
 - SSI catégorie A de l'établissement
 - Plateforme technique : matériel générateur de flamme et d'extinction des feux
 - Emetteur-récepteur
 - Divers accessoires pour simuler des scénarios de prévention de malveillance
 - Magasin d'application relié au PC : système vidéoprotection, portique de détection, alarme intrusion, capteurs/détecteurs ponctuels sur marchandises, antivols, 2 zones de détection par détecteurs volumétriques
 - 15 extincteurs CO2 et 15 extincteurs H2O dédiés à la formation
 - 1 bac à feu écologique – 1 maison feu
 - Boîtiers Quizz box
 - Centre de ressources (livres, répertoires professionnels, documentation généraliste et spécialisée dans les domaines professionnels cités en référence, vidéos...)
 - Séquences vidéo relatives à la sécurité incendie.
 - Supports de cours individualisés remis aux stagiaires (Livres)
 - Circuit de vérification et de ronde avec contrôleur de ronde.
 - Ring de travail et ring de repos.
 - Boxis à disposition pour les chiens.
 - Différents costumes de travail
- **Les candidats sont mis en situation aussi bien dans le domaine théorique que pratique :**
 - Théorique :
 - Contrôle des connaissances par écrits, QCM, rédaction des écrits de services
 - Pratique :
 - Ronde de sécurité, Accueil filtrage, Gestion de conflits, Intervention sur feu, Gestion de victime(s), Présentation orale (Contrôle des connaissances – Entretien d'embauche), Jeux de rôles
- Modalités :
 - Uniquement en présentiel

<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<ul style="list-style-type: none"> Renouvellement de la carte professionnelle pour une poursuite d'emploi comme agent(e) de sécurité cynophile sur des sites publics, commerciaux, industriels, événementiels, récréatifs, culturels ou cultuels. Il/elle est chargé(e) d'assurer la sécurité des biens meubles et immeubles ainsi que celles des personnes. Il/elle intervient au sein de structures dotées d'un service interne de sécurité ou pour le compte d'une entreprise privée de sécurité habilitée. Sa capacité opérationnelle lui permettra de s'adapter en fonction des moyens mis à disposition par l'entreprise.
<p>Durée</p>	<ul style="list-style-type: none"> Durée maximum : 52 heures. Possible de réduire la durée en fonction des modules déjà suivis dans les 24 mois sur justificatif et à la demande du candidat comme par exemple le SST et contenu du MAC APS ramenant ainsi le MAC CYNO sur 32 heures (Horaires 08 heures 30 – 12 heures / 13 heures – 17 heures 30)
<p>Dates</p>	<ul style="list-style-type: none"> Suivant calendrier de l'établissement ou commande spécifique d'un financeur Plusieurs sessions proposées chaque année, nous consulter
<p>Lieu(x)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Lieu : Maison Familiale Rurale de Vercel, 36 rue de Jésus 25530 Vercel 03 81 56 39 40 – mfr.vercel@mfr.asso.fr Références de l'établissement : N° de Déclaration d'Existence : 43250148225 – N° Siret : 77835631100010 - Statut juridique : Association loi 1901 – N° Déclaration à la Préfecture : 2006-2403-01496 – Organisme référencié qualité, certifié CNAPS (FOR-025-2023-06-11-20180631995) et enregistré en Préfecture centre examen SSIAP (Ref n° 0003). Etablissement permettant l'accès aux personnes handicapées
<p>Coût par participant</p>	<ul style="list-style-type: none"> Formation : 624€ pour 52 heures (MAC CYNO avec MAC APS et MAC SST) 416€ pour 32 heures - Voir partie durée. (Etablissement non soumis à la TVA) Tous financements sauf CPF Repas possible en restauration scolaire : 08€ le repas du midi Internat possible en pension complète : 100€ la semaine Salle de repos disponible gratuite : Chauffée avec micro-onde et réfrigérateur à disposition pour un repas tiré du sac Parking : Gratuit à disposition.
<p>Responsable de l'action, Contact</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nom, Prénom du responsable de l'action : M. Steve MEYER steve.meyer@mfr.asso.fr
<p>Formateurs, animateurs et intervenants</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'animation de la formation est réalisée par des formateurs spécialistes du domaine de la sécurité, et titulaires des attestations et certificats nécessaires à la réalisation de formations. Noms des formateurs : M. Guy-Noël LADRANGE, M. Damien IANUTOLO Le coordinateur et responsable de l'action dispose des compétences nécessaires pour accompagner l'équipe pédagogique tout comme les candidats dans leurs parcours.
<p>Suivi de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> Sur le centre de formation : <ul style="list-style-type: none"> Un bilan est fait en début et fin de session par le coordinateur Les stagiaires émargent tous les jours une feuille de présence Les intervenants – formateurs émargent le présentiel des stagiaires tout comme le référentiel de formation qu'ils ont dispensé. En fin de formation : <ul style="list-style-type: none"> Le stagiaire bénéficiera d'une attestation réglementaire pour faire sa demande de renouvellement de carte aux services du CNAPS.
<p>Evaluation de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> Examen : <ul style="list-style-type: none"> Evaluations permanentes Fin de l'action : <ul style="list-style-type: none"> Evaluation de la prestation de formation « à chaud » (<i>tour de table et bilan écrit</i>). Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid »

Passerelles et débouchés possibles

- Exercer en tant qu'Agent de Surveillance / Gardiennage dans les secteurs suivants :
 - Sociétés de sécurité, aéroports, collectivités territoriales, entreprises privées, entreprises publiques/établissements publics, établissements de jeux, établissements hospitaliers (hôpitaux, cliniques, ...), parcs de loisirs, stades/enceintes sportives et événementielles, sites portuaires/aéroportuaires
- S'orienter sur une spécialité de la sécurité privée (Agent cynophile, convoyeur de fonds, garde rapproché etc....(Fiches ROME)
- Diversification avec le SSIAP 1 afin d'être en possession d'une option professionnelle supplémentaire (Fiches ROME)
- Accéder à un niveau IV, BP ATPS, BPMS... **(CIO)**

Version 1 du 14 septembre 2021

